



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS Special Chiefs Assembly

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

Ottawa is located on the unceded unsundered Territory of the Algonquin People.

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 5 au 7 décembre 2023 - Centre Shaw - Ottawa (Ontario)

Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné du peuple algonquin.



Femmes, filles et personnes 2ELGBTQIA+ autochtones disparues et assassinées (FFADA2E+)

Historique

Pendant de nombreuses années, l'Assemblée des Premières Nations (APN) a demandé avec insistance une enquête nationale sur la crise des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. Elle a plaidé en faveur d'une enquête nationale pour soutenir les survivantes et les familles et s'assurer que tous les gouvernements et services de police respectent leurs obligations, à savoir de protéger les droits fondamentaux des femmes et des filles autochtones.

En 2021, le Conseil des femmes de l'APN a mené un processus de mobilisation national dans toutes les régions de l'APN en vue d'élaborer le Plan d'action national visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles autochtones. Il a travaillé avec les régions à l'organisation de 85 séances en format virtuel dans tout le Canada : 1 144 personnes ont participé au processus par l'intermédiaire de réunions virtuelles, de sondages, de propositions écrites et de propositions vidéo. La mobilisation régionale a contribué à l'élaboration du Plan d'action national des Premières Nations, en réponse aux 231 *Appels à la justice* de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, qui s'intitule : Donner vie aux *Appels à la justice*. Ce plan d'action national des Premières Nations contribuera à l'élaboration du Plan d'action national du gouvernement fédéral pour mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ (PAN sur les FFADA2E+); il sera un élément moteur de la mise en œuvre des 231 *Appels à la justice*.

Récentes activités de plaidoyer de l'APN

AL'APN continue de demander que les voix des familles des femmes et des filles des Premières Nations disparues et assassinées soient entendues et respectées. Ce travail important vise à s'assurer que tous les gouvernements, le secteur privé et les fournisseurs de services mettent en œuvre les *Appels à la justice* de l'Enquête nationale. La mise en œuvre des *Appels à la justice* et du PAN sur les FFADA2E+ est essentielle à la reconnaissance et au respect des droits fondamentaux des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations.

À la suite de l'Assemblée générale annuelle de 2021, le Comité exécutif de l'APN a adopté la résolution 08/2021, *Mise en œuvre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQIA autochtones*, qui définit le mandat de la prochaine phase de travail pour lutter contre la disparition et l'assassinat des femmes et des filles autochtones. La résolution demande au gouvernement fédéral d'adopter une approche « Les familles d'abord » fondée sur les distinctions dans toutes les prochaines activités et enjoint à l'APN de continuer de chercher et demander des ressources pour mener à bien des activités destinées à favoriser la mise en œuvre complète et significative des *Appels à la justice* et du PAN sur les FFADA2E+.

L'APN a organisé le Rassemblement national sur les FFADA2E+ (format hybride) à Vancouver, en Colombie-Britannique, du 14 au 16 février 2023. Il a été planifié selon une approche axée sur « Les familles d'abord » et



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS Special Chiefs Assembly

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

*Ottawa is located on the unceded unsurrendered
Territory of the Algonquin People.*

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 5 au 7 décembre 2023 - Centre Shaw - Ottawa (Ontario)

*Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné
du peuple algonquin.*



les traumatismes. Pour les survivants et les familles de FFADA2E+, l'évènement a été l'occasion d'examiner le travail accompli à ce jour et de discuter des mesures à prendre pour mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations.

Le 3 juin 2023, l'APN a publié le rapport *Lier les cœurs et provoquer un changement : S'appuyer sur Donner vie aux Appels à la justice*, qui compile les avis de survivants et de familles de FFADA2E+ ayant participé au rassemblement. Ce document renforce les cadres prioritaires de *Donner vie aux Appels à la justice* et constitue un ajout particulier aux quatre piliers : justice, sécurité humaine, santé et bien-être et culture et sécurité.

Prochaines étapes

L'APN poursuivra son important travail de sensibilisation et de collaboration avec les gouvernements en vue d'élaborer et mettre en œuvre des plans d'action et des politiques et d'établir des partenariats, conformément aux 231 *Appels à la justice* de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Elle continuera de demander la mise en œuvre du Plan d'action national et des 231 *Appels à la justice* en adoptant une approche « Les familles d'abord » qui prend en compte les traumatismes et qui est fondée sur les distinctions. Elle demandera aussi que les survivants et les familles soient au cœur des processus de mise en œuvre et de suivi. La mise en œuvre des *Appels à la justice* et du Plan d'action national permettra non seulement de promouvoir et d'assurer la sécurité des femmes et des filles des Premières Nations, mais aussi de faire respecter le rôle important qu'elles jouent dans l'évolution, la croissance et la réussite de toutes les Premières Nations.

Le budget fédéral de 2023 prévoit près de 125 millions de dollars pour la mise en œuvre du PAN sur les FFADA2E+, dont 2,2 millions de dollars sur cinq ans pour établir un mécanisme de surveillance pour suivre et consigner les progrès de la mise en œuvre. L'APN travaillera à la mise en place d'un mécanisme de reddition de compte indépendant au sein de l'APN afin d'élaborer et publier un rapport annuel sur la mise en œuvre des 231 *Appels à la justice*. Il s'agira notamment d'assurer le suivi des mesures et activités entreprises et de celles en suspens dans le but d'en rendre compte aux Premières Nations-en-Assemblée. L'APN continuera également de demander un financement durable à long terme pour lutter contre toutes les formes de violence fondées sur le sexe visant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations et pour les prévenir.